



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

panneaux publicitaires

Question écrite n° 74349

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à la réponse à sa question écrite n° 67510 du 15 octobre 2001 demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'il peut dresser un bilan de l'application de la circulaire du 5 avril 2001 demandant aux préfets de créer, dans chaque département, un pôle de compétence « publicité » chargé de coordonner les services, afin d'assurer une meilleure synergie entre les services et de favoriser des actions planifiées pour assurer une meilleure application de la réglementation.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74349

Rubrique : Publicité

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1478